

ATTESTATION SUR L'HONNEUR
de non perception d'une indemnité de rupture conventionnelle de la
part de d'Etat ou de l'un de ses établissements publics
(à remplir pour tous les vacataires d'enseignement quel que soit leur statut)

ANNEE UNIVERSITAIRE 202_- 202_

Monsieur, Madame,
(*raier la mention inutile*)

Profession

atteste sur l'honneur qu'il (elle) n'a pas bénéficié de la part de l'Etat ou de l'un de ses établissements publics, durant les six années précédant le recrutement, d'une indemnité spécifique de rupture conventionnelle.

Fait à, le

Signature de l'agent